



Championnat Régional Séniors

Règlement 2018-2019

1) Généralités :

1.1. Le "Championnat Régional Séniors PACA" (CRS) est une compétition Fédérale Régionale individuelle à l'issue de laquelle sont décernés, au sens du règlement intérieur de la FFBaD, les titres de "Champion Régional PACA" dans les cinq disciplines et séries de classements suivantes :

- SH, SD, DH, DD & DM.
- D9, D8, D7, R6, R5, R4, N3, N2 et N1.

1.2. La gestion et le suivi du CRS est délégués à la [Commission Régionale Compétition \(CRC\)](#) de la Ligue PACA de Badminton, ci-après nommé "Ligue".

1.3. Un Règlement Particulier, approuvé par le juge-arbitre principal du CRS, devra compléter ces dispositions vis-à-vis des conditions locales d'organisation.

2) Candidature à l'accueil du CRS :

2.1. L'organisation opérationnelle du CRS est déléguée à une instance fédérale, club ou groupement de clubs, ci-après désigné comme "organisateur".

Le candidat à l'organisation du CRS doit déposer sa candidature auprès de la Ligue en complétant le formulaire [en ligne de "Demande d'accueil d'une compétition"](#) avant le **07 septembre 2018**.

2.2. L'organisateur s'engage à respecter le "Cahier des Charges : Compétitions individuelles PACA" sur le CRS dont il aura la charge.

2.3. Le nombre de joueurs du CRS sera fonction des capacités d'accueil dont disposera l'organisateur. Les nombres indiqués ci-dessous, donnent une idée du nombre de joueurs pouvant participer au CRS dans chaque discipline pour un lieu à 7 terrains. Ces chiffres sont donnés à titre indicatif, le règlement particulier devra préciser le nombre de joueur pouvant participer (le Juge-Arbitre retenu pour le CRS pourra aider le club d'accueil dans la définition de ce nombre). En cas de faible affluence dans certaines séries, ces nombre pourront être augmentée dans les autres séries :

- * En simple dame : 6 joueuses / En simple homme : 9 joueurs.
- * En doubles dame : 6 paires / En double homme : 6 paires.
- * En mixte : 6 paires.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



3) **Modalités d'inscription et qualification :**

3.1 Dans ce qui suit, "J" représente le 1er jour du championnat. Le rétro planning prévisionnel est le suivant :

- J-29 : CPPH : qualification des joueurs dans leur série de classement.
- J-28 : Date limite des inscriptions (avant 15h pour les courriels).
- J-21 : Envoi aux Clubs de la liste des qualifiés et remplaçants.
- J-17 : Date limite de désistement sans justification.
- J-15 : CPPH : détermination des têtes de séries (TS) et têtes de poule (TP).
- J-11 : Envoi aux Clubs des convocations pour la compétition.

3.2 Seuls peuvent être admis à participer au CRS les joueurs licenciés, le jour de la date limite d'inscription, au sein de clubs de la Ligue et ne faisant l'objet d'aucune suspension, aux dates auxquelles se déroule le CRS.

3.3 Le CRS est ouvert aux joueurs des catégories Cadet, Junior, Vétéran et Senior. Pour participer les joueurs devront être classés au moins D9 dans le tableau dans lequel ils s'inscrivent le jour de la prise en compte du CPPH ([article 3.1](#)).

3.4 Les paires de doubles et de mixtes constitués ne pourront pas avoir plus de deux classements d'écarts. Ainsi un joueur R4 ne pourra pas jouer avec un joueur D7, mais pourra jouer avec un joueur R6 ou R5.

3.5 Tout joueur aura la possibilité de s'inscrire dans les 3 disciplines (Simple / Double / Mixte) s'il répond aux critères de qualification de [l'article 3.3](#).

3.6 Les joueurs ou paires qualifiés seront retenus au CPPH.

3.7 Les joueurs ou paires inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée par ordre décroissant au CPPH (par addition des points des deux joueurs pour une paire de double ou de mixte).

3.8 Un joueur peut être inscrit par son club uniquement.

3.9 Les inscriptions seront réalisées au moyen du formulaire disponible sur le site de la Ligue. Seul devra être utilisé ce formulaire qui doit être envoyé à la Ligue. Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.

3.10 Les clubs dont les inscriptions ne pourraient être retenues seront prévenus conformément à [l'article 3.1](#).

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



3.11 Aucune inscription ne sera retenue pour les clubs qui ne seront pas en règle du solde de tout compte avec la Ligue à la date limite d'inscription.

3.12 Chaque joueur mineur présent doit être accompagné par un représentant majeur qui est désigné sur le formulaire d'inscription et qui doit signer la feuille de responsabilité pour chaque mineur dont il a la charge. Il doit rester pendant toute la durée où les mineurs dont il a la charge sont présents sur la compétition. En cas d'absence temporaire du gymnase du responsable, il doit présenter au juge-arbitre, avant son départ, un autre adulte qui signera la feuille de responsabilité. Le juge-arbitre peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans aucun représentant à la compétition.

4) Montant des droits d'inscription :

4.1 Le montant des droits d'inscription est fixé, par le comité directeur de la Ligue, à 18€ quel que soit le nombre de tableaux. Le paiement pourra se faire une fois les convocations diffusées.

4.2 Les droits d'inscription seront facturés par la Ligue et seront à verser à cette dernière par le club concerné après le CLS et au vu des tableaux définitifs. Passé la date limite de "désistement sans justificatif" de l'article 3.1, les droits d'inscription resteront acquis à la Ligue pour tout désistement sans motif valable et dûment justifié.

5) Tableaux :

5.1 Les tableaux sont faits dans la mesure du possible sous forme de poule avec 2 sortants par poule suivi d'une phase d'élimination directe. Un tableau peut être joué directement en élimination direct en fonction des capacités d'accueil dont dispose l'organisateur.

5.2 Les TS et TP sont positionnées en fonction du CPPH conformément à [l'article 3.1](#).

5.3 Dans une discipline, si le nombre d'inscrit dans une Série ne permet pas la confection d'un tableau (moins de **3 joueurs** ou paires), la **CRC** (dans l'intérêt des participants) se réserve le droit de regrouper ou d'annuler plusieurs tableaux. Dans ce cas, les joueurs seront informés conformément à [l'article 3.1](#).

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



6) Droit à l'image :

6.1 La ligue et l'organisateur se réservent le droit sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors du CRS pour les besoins de promotion de ses différentes publications et communications autour du CRS de la saison en cours.

6.2 Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus vite lors de sa 1ère arrivée dans la salle du premier jour du CRS auprès du comité d'organisation.

7) Organisation du championnat :

Le CRS débutera le samedi et le dimanche à partir de 8h00 et se déroulera toute la journée. Les horaires de fin de journée seront fixés en accord avec le RGC par la CRC.

7.1 Les joueurs sont autorisés à recevoir des conseils (tactiques et de jeu) pendant leurs matchs.

7.2 A l'issue de la compétition, le GEO principal doit importer dans Poono les résultats de la compétition au plus tard le mercredi suivant le CRS.

7.3 Le juge-arbitre principal doit, dans un délai de cinq jours, envoyer le fichier Bad+ et son rapport accompagnés des éventuels justificatifs d'absence :

- à la Commission de Ligue des Officiels Techniques (CLOT) sur l'adresse joachim.ulrich@wanadoo.fr
- à la CRC sur l'adresse competition@liguepacabad.org.
- au secrétariat de la Ligue sur l'adresse contact@liguepacabad.org

8) Arbitrage :

8.1 Les juges-arbitres ainsi que les arbitres officiant sur la compétition sont désignés par la CLOT.

8.2 Les juges de ligne éventuels sont désignés par l'organisateur, sous le contrôle du Juge Arbitre Principal.

8.3 L'arbitrage peut être également réalisé par des jeunes arbitres et/ou des jeunes officiels UNSS, licenciés FFBA D.



9) Volants :

9.1 Les volants plumes sont obligatoires, ils doivent être classés au minimum en catégorie standard et sont à la charge des joueurs. ([voir le classement fédéral](#))

(<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/equipements/classements-federaux/classement-federal-volants-plumes-de-badminton>)

10) Respect de la discipline :

10.1 Le CRS se déroule dans le respect des règlements fédéraux.

10.2 La **CRC** reçoit en première instance sur toute requête des clubs concernant le CRS, qu'elle transmettra autant que besoin est aux commissions ad hoc (réclamations et litiges ou discipline).

10.3 Les clubs concernés peuvent porter réclamation dans les sept jours suivant le CRS auprès de la **CRC**. Ils ont la possibilité de faire appel des décisions de la **CRC** comme décrit dans le règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFBaD.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org